

Dissertation sur le conseil constitutionnel

Par **blackheart**, le **07/04/2013** à **18:45**

Bonsoir. (: Alors voilà j'ai une dissertation à faire pour le milieu de la semaine prochaine. Je buche dessus depuis 15H environ mais passons les détails. Commençons par le truc le plus important le sujet qui est "Quel sont selon vous les principaux apports du conseil constitutionnel à la Vème République française actuelle ?" Alors voilà j'ai déjà écrit toute mon introduction, je vais pas la réécrire pour vous la montrer, ça serait une perte de temps, mais en bref dedans j'ai parlé comment le conseil constitutionnel a été instauré, je l'ai défini, en problématique j'ai mis "Quelle est désormais la place du conseil constitutionnel dans la Vème République. Si j'ai bien compris le sujet, il faut montrer tout ce qu'à apporter le conseil constitutionnel dans notre régime actuel ? Pour moi je pense que c'est :

- le contrôle de la constitutionnalité des lois
- le contrôle des élections
- la séparation des pouvoirs
- le respect des règles fondamentales

Le truc c'est que je ne suis pas sûre de moi, j'ai peur de partir dans un total hors sujet donc ça me bloque sur le plan. :s Si quelqu'un pourrait m'aider, me dire au moins si je pars dans la bonne voie ça serait super. Je vous remercie par avance. :)

Par **gregor2**, le **07/04/2013** à **21:23**

re-bonjour,

attention, si le sujet est :

[citation] "Quel sont selon vous les principaux apports du conseil constitutionnel à la Vème République française actuelle", [/citation] et votre problématique est [citation] "Quelle est désormais la place du conseil constitutionnel dans la Vème République" [/citation] Vous êtes déjà hors sujet.

Pourtant vous avez compris le sujet [citation] Si j'ai bien compris le sujet, il faut montrer tout ce qu'à apporter le conseil constitutionnel dans notre régime actuel ? [/citation]

Pourtant vous avez bien cerné le rôle actuel du Conseil constitutionnel (attention à deux choses :

- le contrôle de constitutionnalité à lui même évolué avec la qpc
- dans le sujet il faut déterminer par rapport à quelle période le que le Conseil constitutionnel à apporté quelque chose.

Par rapport à l'époque ou il n'en existait pas ? Par rapport à la juridiction constitutionnelle sous la quatrième république ? (il y avait déjà un contrôle de Constitutionnalité des lois, il est

juste largement plus effectif aujourd'hui)

Ensuite il vous faut une problématique et un plan clairs et précis, le plan étant la construction de la réponse apportée à la problématique.

I la juridiction constitutionnelle avant
II la juridiction constitutionnelle aujourd'hui

serait à BANNIR

I Le contrôle de constitutionnalité
II Le contrôle des élections

serait à BANNIR

je vous renvoie vers la méthodologie de la dissertation juridique dont le lien est dans ma signature,

joyeuses prochaine 15 heures [smile4]
(humour, vous avez déjà des idées il vous faut simplement les organiser)

Par **blackheart**, le **07/04/2013** à **22:36**

Alors tout d'abord merci de votre réponse. (:
Je suis allée voir le sujet de méthodologie, pour la problématique je pourrais donc tout simplement réécrire celle du sujet ? "Quel sont es principaux apports du conseil constitutionnel à la Vème République française ?" Mon prof de TD m'avait pourtant dit de ne jamais faire ça. :s

Le problème avec mon sujet c'est que je n'ai aucun cours dessus et je ne trouve rien dans mes bouquins, ce que je vois c'est purement descriptif : la composition du conseil constitutionnel, son rôle... Ca s'arrête là. Qu'entendais-vous par la qpc ? :s Je n'ai jamais vu ce terme avant.

Est-ce que un plan de ce type pourrait convenir ou est-ce que je pars de nouveau dans du HS :

I. Le conseil constitutionnel garant de la constitution
II. Le conseil constitutionnel garant du respect des principes de la vie démocratique

Par **blackheart**, le **08/04/2013** à **16:12**

Je te remercie euphoria pour ton aide sur la qpc, ça m'éclaire déjà mieux, je crois que je l'avais vu brièvement au premier semestre, maintenant que tu m'en parles, ça me dit quelque

chose. ^^

"il faut déterminer par rapport à quelle période que le Conseil constitutionnel a apporté quelque chose" Je déterminerais ça plus par rapport à l'époque où il n'existait pas, pour moi il faut dire qu'est-ce qu'il a apporté depuis sa création.

Je viens de penser à autre chose comme plan, le conseil constitutionnel a apporté dans la Vème République :

- I. Un contrôle de constitutionnalité
- II. Un encadrement des parlementaires